ORLÉANS MÉTROPOLE

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT

Service Projets Urbains

ZAC DES GROUES



PROJET DOSSIER DE CRÉATION DE ZAC

Mai 2019

Annexe n°5 **– Etude patrimoniale** (Ville d'Orléans 2015)

Les Groues : étude patrimoniale

Textes - Atlas

Ville d'Orléans
Direction de l'Urbanisme

Laurent Mazuy - septembre 2015

Mairie d'Orléans
www.orleans.fr

A

Les Groues : étude patrimoniale

Liste des plans :

Plan 1 : Les Groues, plan de situation du projet

Plan 2 : Les Groues, autour de 1823
Plan 2 (annexe 1) : Les Groues, limites parcellaires Nord-Sud en 1823
Plan 2 (annexe 2) : Les Groues, limites parcellaires Est-Ouest en 1823
Plan 2 (annexe 3) : Les Groues, les limites parcellaires en 1823

Plan 3 : Les Groues, autour de 1860

Plan 4 : Les Groues, avant 1914

Plan 5 : Les Groues, trame viaire en 1934

Plan 6 : Les Groues, évolution urbaine sur la commune d'Orléans 1945-1981

Plan 7 : Les Groues, identité et implantation des ensembles urbains

Annexe : Dénomination des rues au Nord de ligne de chemin de fer (Orléans-Tours)

La présente étude patrimoniale a été réalisée par la Mairie d'Orléans (Direction de l'Urbanisme) de juin à septembre 2015 dans le cadre du projet d'aménagement de l'ancien Champ de Manœuvres des Groues.

Son objet est de définir les différents composants et mouvements urbains qui caractérisent le site dans son inscription et son lien au territoire.

Chef de projet : Audrey Luder-Pescheux - Direction de l'Urbanisme
Expert scientifique du patrimoine bâti, urbain et paysager : Laurent Mazuy - Direction de l'Urbanisme

Abréviations :
- A.M.O. : Archives Municipales d'Orléans
- M.H.A.O. : Musée Historique et Archéologique de l'Orléanais

Plan 1 : Les Groues, plan de situation du projet

Le site des Groues, ancien Champ de Manœuvres (1875-1981) est situé sur la rive droite de la Loire au Nord-Ouest de la ville et de son emprise de la fin du 19e siècle (quartier Dunois 1875). A cheval sur les communes d'Orléans et de Saint-Jean de la Ruelle, l'espace d'une superficie d'environ 40 hectares, orienté Est-Ouest, s'appuit au Sud sur la ligne de chemin de fer en direction de Tours et de Chartres (milieu du 19e siècle).

La topographie présente un faible relief marqué au Sud et à l'Ouest par une déclivité. Cette dernière correspond à un ancien cour d'eau, la Chilesse, qui marque la limite du site. Plusieurs nivellements, réalisés dans le cadre de l'implantation du Champ de Manœuvres, sont attestés ainsi que trois puits absorbant.



Vue aérienne du Champ de Manœuvres des Groues

Plan de Gardes, seconde moitiée du 18e siècle (collection privée)

Plan 2 : Les Groues, autour de 1823

Le plan parcellaire de la Commune d'Orléans (1823) montre une forte urbanisation sur toute la longueur du faubourg Bannier, à l'amorce du faubourg Saint-Jean et de la rue des Murlins. Au Nord à l'approche de la commune de Saran, de nombreuses constructions domestiques sont figurées rue des Murlins et rue des *Closiers* (axe qui traverse le site).

Le bâti, présence, absence, situation et densité témoigne d'un site aux marges et en retrait de l'espace urbain orléanais, voué aux activités rurales et maraichères qui abondent aux besoins de la ville et des alentours.

Le site, situé entre les faubourgs Bannier (en direction de Paris) et Saint-Jean (en direction de Châteaudun), s'offre comme un espace enclavé desservi par un maigre réseau de voies secondaires communiquant avec le faubourg Saint-Jean et la commune de Saint-Jean de la Ruelle.

De toute évidences, l'espace regarde en direction de l'Ouest à l'écart du faubourg Bannier et également de la rue des Murlins. Aucune rue Est-Ouest n'assure le lien.

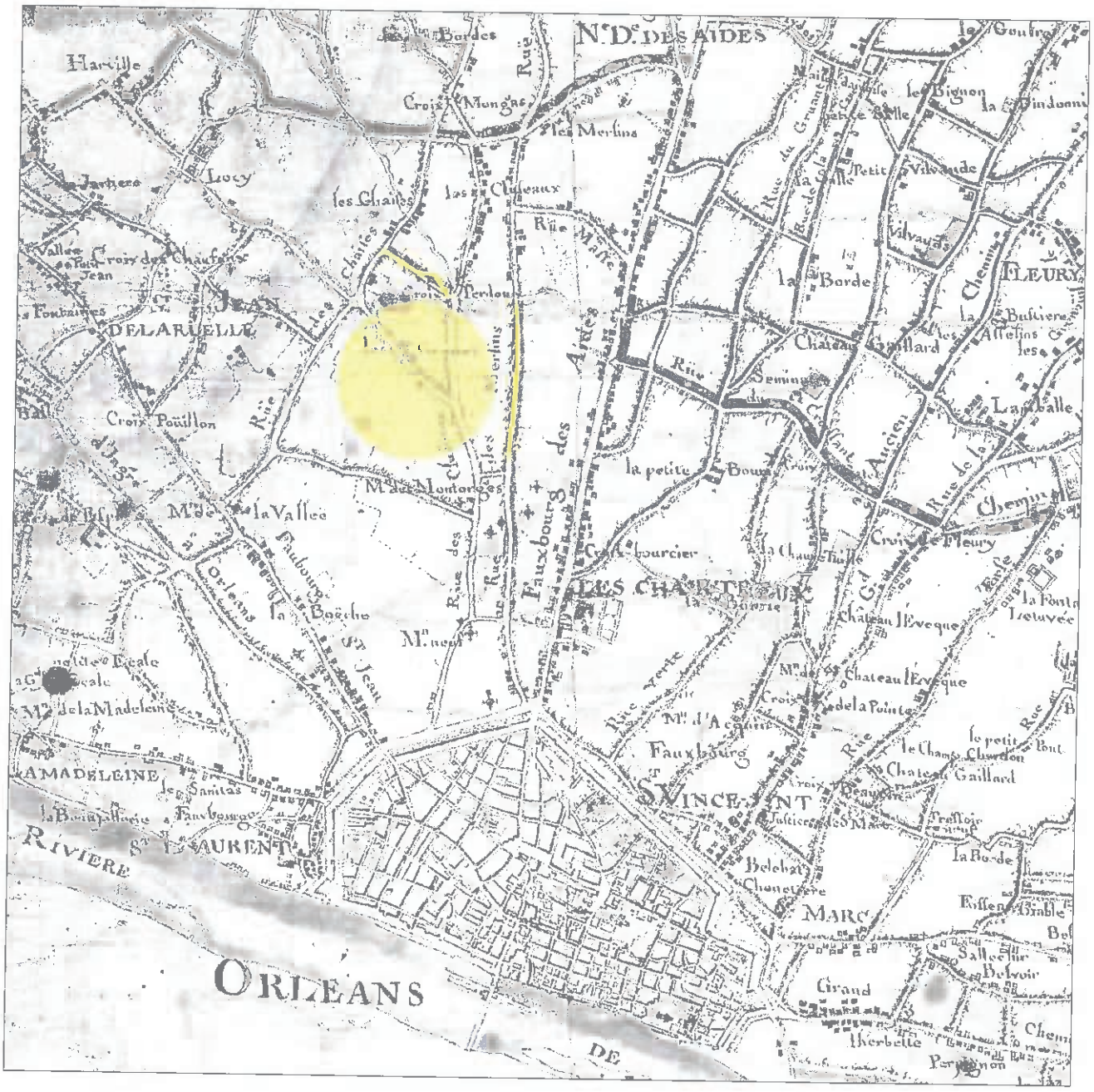
N.D. DES AIDES
Harville
Croix Mongas
les Merlins
Jarriere
Lucy
les Chaules
les Closeaux
Rue Mairie
Vallée
Croix des Chaufours
Fontaines
DELARUELLE
Croix Pouillon
Rue
Faubourg des Aires
la petite Bourie
Mde Montorges
Mde la Vallée
Faubourg Orleans
Rue des Murlins
LES CHARTREUX
Mde Neuve
Mde de la Madeleine
AMADELEINE
les Santias
Faubourg
RIVIERE
St LAURENT
Faubourg
ST VINCENT
Mde d'Accueil
Croix de la Pointe
Chateau l'Eveque
le Champ Chardon
Chateau Gaillard
la Borde
Belchat
Chanoinesse
MARC
ORLEANS
Grand
Herbette
Belvoir
Salle chat
Vilvaude
Petit
la Borde
Chateau Gaillard
Semin
Rue de la
Chemin de Fleury
Croix de Fleury
la Fontaine Detuvée
Rue de la Tannerie
Rue Verte
Rue du Petit Pont
Rue du Grand Gibet
Rue de la Ville
le Bignon
la Vindonne
la Bustiere
les Allelins
Lamballe
Rue de la
Chemin
Rue du Faubourg
Rue de la Ville
Rue de la Chaussée
Rue de la Croix
Rue de la Fontaine
Rue de la Tannerie

Plan 2 (annexe 1) : Les Groues, limites parcellaires Nord-Sud en 1823

Les sentiers et venelles qui assurent la desserte interne des parcelles sont présents pour l'essentiel à l'Est du site entre la rue des Murlins et le faubourg Bannier et au Nord. La multiplication des venelles marque l'émerge d'un secteur péri-urbain.

Les séquences et les rythmes des limites parcellaires Est et Ouest font apparaitre différents grains qui délimitent des ensembles et une partition de l'espace :

- un premier à l'Est, (entre les rues des Murlins et *des Closiers*),
- un deuxième au Sud, (donnant au Sud sur la rue des Vaupulents et au Nord pour partie rue *de la Grange des Groues*),
- entre-deux, deux textures alternent (à l'Ouest de la rue *des Closiers*).

Plan 2 (annexe 2) : Les Groues, limites parcellaires Est-Ouest en 1823

Les séquences et les rythmes des limites parcellaires Nord et Sud permettent de fixer une épure plus précise des répartitions des ensembles par rapport aux rues :

- donnant sur les rues des Murlins et *des Closiers*, division en lanière et parcelles de toute nature,
- donnant au Sud sur la rue des Vaupulents et au Nord pour partie sur la rue *de la Grange des Groues*, division en lanière et parcelles longues et étroites,
- donnant sur la rue *de la Croix-Fauchet*, division en lanière et parcelles de toutes natures,
- de part et d'autre de la rue *de la Grange des Groues*, parcelles de grandes dimensions,
- donnant sur la partie Nord de la rue *des Closiers*, division en lanière.

Plan 2 (annexe 3) : Les Groues, les limites parcellaires en 1823

Un regard plus large sur l'organisation parcellaire du site montre deux grands secteurs :

- à l'Est, en lien avec les rues des Murlins et *des Closiers*
- à l'Ouest, en lien avec les rues des Vaupulents et *de la Grange des Groues*

Ce dernier secteur s'appuie à l'Ouest sur une première ligne de partage Nord-Sud (ligne de cut avec le premier secteur) et sur une deuxième ligne celle-ci Est-Ouest traversante et centrale sur laquelle viennent butter les fonds de parcelles.

Au cœur du parcellaire le plus large, au Nord et sur la rue *de la Grange des Groues* se trouve une ferme du même nom (mentionnée comme propriété religieuse en 1652.)

Plan 3 : Les Groues, autour de 1860

La gare d'Orléans est inaugurée en 1843 (ligne Paris-Orléans).

La rue de la Gare (aujourd'hui avenue de Paris) est percée jusqu'à hauteur de l'actuelle rue Antigna. Cette rue nouvelle dessert l'embarcadère (départ) et la gare de marchandise (située entre rail et rue). A l'Est, la rue *Verte* dessert les arrivées.

En 1847, La ligne Orléans-Tours voit le jour ainsi que celle en direction de Vierzon (à l'Est). Le tracé intervient comme une ligne de séparation entre la ville du 19e siècle (qui bientôt prendra place) et les espaces ruraux situés au Nord.

Le site, entre faubourg Bannier et Saint-Jean, s'écarte de la ville.

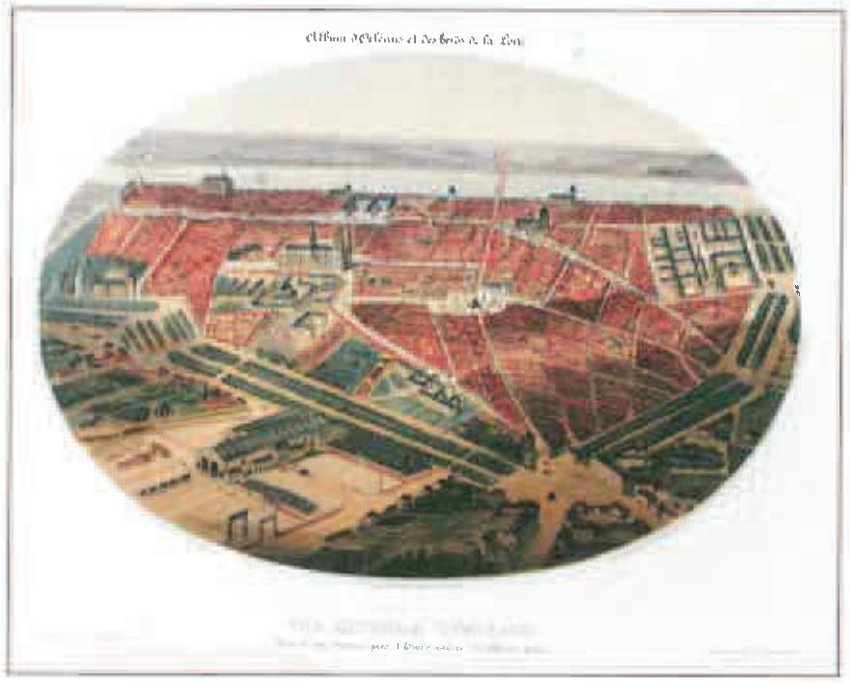

L'embarcadère du chemin de fer d'Orléans, 1843 (M.H.A.O) :
au premier plan le départ de la rue de la Gare, du faubourg Bannier puis de la rue des Murlins



Orléans, ligne du chemin de fer (Orléans-Tours), vue du pont de la rue des Murlins

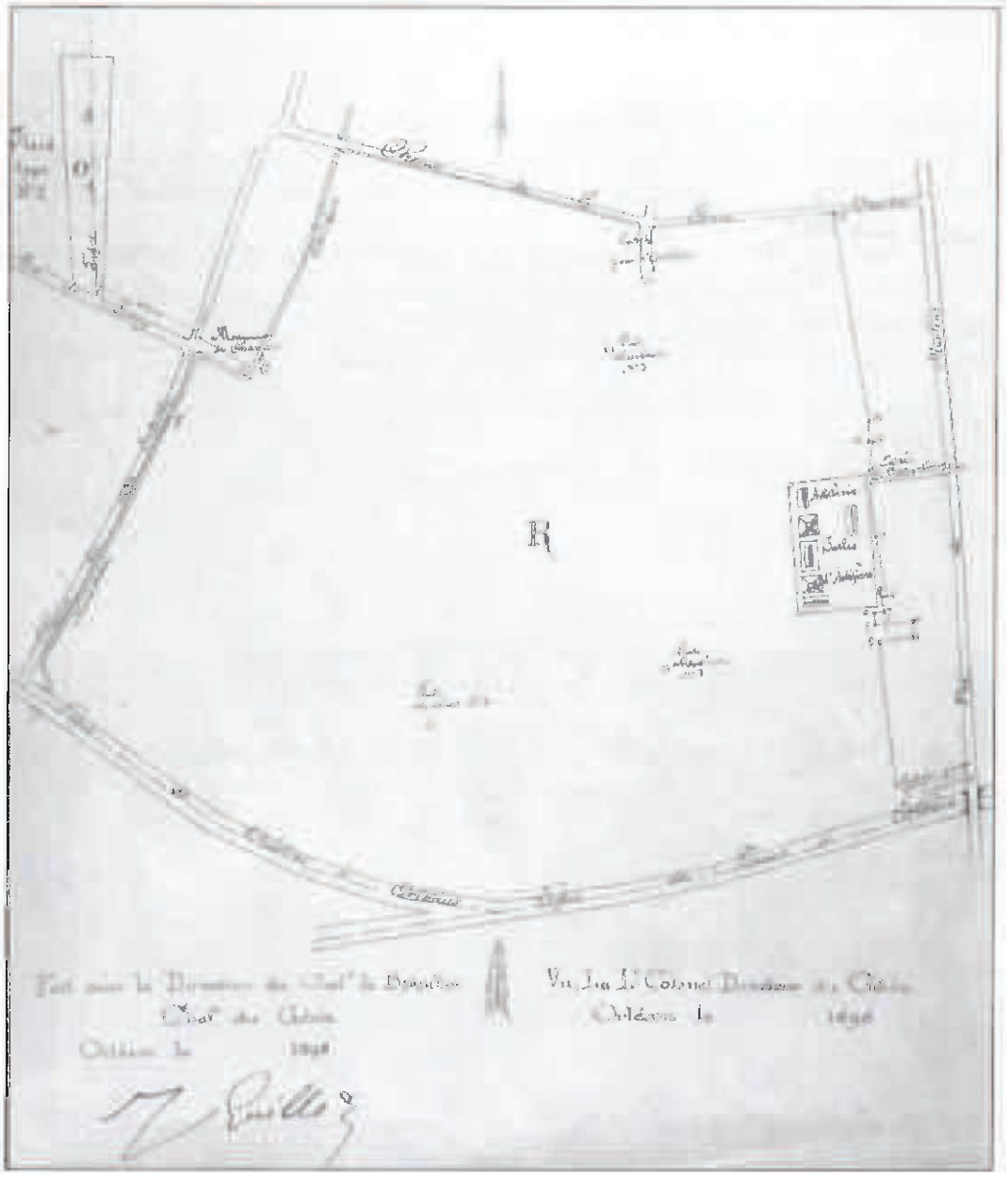

Plan du Champ de Manœuvres des Groues, 1898



Plan 4 : Les Groues, avant 1914

Au sortir de la guerre de 1870, la ville d'Orléans aménage un nouveau quartier, entre les faubourgs Bannier et Saint-Jean. Une place identitaire (Dunois), implantée à l'Est vient enrichir et offrir une centralité en contre point à la prééminence du faubourg Bannier et de la rue des Murlins.

Le quartier loge une population aisée mais également ouvrière (petits cadres de l'administration, cheminots et mains d'œuvre d'une industrie orléanaise en pleine éclosion). La première population investie principalement la partie Sud (côté boulevard ou promenade) à partir de maisons de ville et d'hôtels particuliers éclectiques remarquables.

Des petits immeubles de rapports ainsi que des lotissements (cités) accueillent les plus modestes des habitants.

Entre le boulevard de Châteaudun qui trace les limites extérieures du quartier Dunois et la ligne de chemin de fer au Nord, une urbanisation spontanée et originale prend corps. Les parcelles rurales fragmentés en petites unités et associées avec un important réseau de communication piétone (venelle), sont peu à peu construites et occupées par une architecture modeste pour l'essentiel de petites unités d'habitation souvent populaires.

L'espace tend vers un point d'équilibre entre ville et campagne. Cet équilibre spécifique est toujours présent et encore en usage (quartier Vaupulents, au Sud du *Parc d'Artillerie*).

En 1873, Orléans devient le siège du 5e corps d'armée. Le boulevard de Châteaudun assure le lien entre les casernes et la gare (infanterie et artillerie dès 1875 puis de Cavalerie au début du 20e siècle).

Au cœur du quartier, le *Parc aux fourrages* assure l'approvisionnement pour les chevaux, à l'extrémité Sud-Est de Dunois, côtés cœur de ville, les *Subsistances militaires*...

Le Champ de Manœuvres implanté en 1875 au Nord et contre de la ligne de chemin de fer fait partie intégrante de ce dispositif qui pour ce faire rassemble les petites parcelles rurales en de plus grandes entités. Comme son nom l'indique, le vaste espace accueille les exercices des régiments : déploiements des troupes et manœuvres notamment pour l'artillerie. Le champ de tir (artillerie) est quant à lui installé à Cercotte : étroite bande de terrain déployée sur plus de 6 km de longueur.

Les artificiers travaillent sur le site en retrait des parcs d'artillerie situés au Sud de la ligne de chemin de fer : rues des Murlins et du Parc (recalibrée).

Les établissements militaires associés aux réseaux de venelles urbanisés constituent un entre deux et assurent une transition.

Au-delà le Champ de Manœuvres des Groues, la campagne perdure.

Garage pour aéroplane, 1909 :
implantation projetée dans l'angle Nord-Est du Champs de Manœuvres,
emprise du terrain 30 x 30 m, emprise du hangar (14 x 16 m)


COMMUNE
DE
LA
RUELLE
DE
JEAN
SAINT
DE
COMMUNE
Champ de Manœuvres
des Groues
Stade Militaire
Caserne
Quartier
Quartier Sonis
PLACE
DUNOIS
Grand Cimetière

Plan 5 : Les Groues, trame viaire en 1934

Le plan cadastral de 1934 permet de fixer le dernier état de la trame viaire avant les bouleversements conséquents de l'après-guerre.

- Une maille large de rues sinueuses de plus en plus large au-delà des lignes de chemin de fer et à mesure que l'on s'éloigne des faubourgs.
- Un réseau dense de venelles (au *Grand Clos des Chaises*, sur la commune de Saint-Jean de la Ruelle quelques amorces de venelle sont représentées, le réseau semble moins dense que sur la commune d'Orléans).
- Au Sud, un quartier planifié.

Le Champ de Manœuvres est traversé par des chemins neufs, la trame antérieure celle de 1823 a disparu. Les voies actuelles prolongent les axes présents à l'extérieure du site et permettent une traverse d'angle à angle (au plus court). La trame divise des espaces aux surfaces inégales pour l'essentiel triangulaires.

Des équipements à savoir les salles des artificiers, le stade et le lotissement pour Sous-Officiers (cité du Colonel de Queyriaux), bel exemple d'architecture collective, se fixent à l'entrée Sud-Est du terrain militaire au plus près des casernements situés au Sud du rail.

Le désenclavement du site (raccordement avec la rue des Murlins et le faubourg Bannier) prend place avec le percement de la rue Maurice-Dubois. L'avenir marquera une poursuite des liaisons entre les deux voies fortes sans liens ni conséquence pour le site.



Orléans, Champ de Manœuvres, cité du Colonel de Queyriaux :
ensemble de cinq constructions Art-déco en R+1 et comble (autour de 1930)

Cadastre de 1934 (A.M.O)

Le bâti

La construction de cette période et antérieur se déploie principalement le long des axes forts. Elle est caractérisée par la construction de longères (forme traditionnelle : construction alongée et sans étage) puis de Villas et de petits lotissements de maisons le plus souvent placés en retrait du trait de rue laissant clôtures et jardins au-devant. L'écriture architecturale est fonctionnelle, ouvert à une diversité de matériaux et de couleur caractéristique de la fin du 19e siècle et la première moitié du 20e siècle.

Les ensembles conservés caractérisent encore le paysage rue des Murlins et dans une moindre mesure le faubourg : déséquilibre des séquences et des rythmes plein-vide dans l'unité d'élévations modestes, une suite de volumes aux textures rugueues ou lisses (aux creux de jardins ou en front bâti).



Orléans, rue des Murlins (n°305) : exemple de construction du 19e siècle



Orléans, rue des Murlins (n°185 et +) : ensemble de constructions du début du 19e siècle placé en retrait de l'axe (clôtures en ferronnerie)



Orléans, rue des Murlins (n°181), Villa Henriette, 1909 : construction en R+1 et comble en mœllon, enduit à gros grain et modénature en brique et pierre



Orléans, rue des Murlins (n°167), maison Art-déco : présence d'une venelle au Sud



Saint-Jean de la Ruelle, rue des Chaises (n°77), Villa Louise, 1911



Orléans, ligne de chemin de fer (Orléans-Tours), bâtiment de la Reconstruction (dénaturé par une isolation par l'extérieur récente) : à l'arrière plan le clocher de la chapelle des Blossières



Orléans, rue du Faubourg-Bannier, bâtiment de la Reconstruction en retrait de l'axe ouvrant sur de vastes respirations



Orléans, place de la Nouvelle-Orléans, front bâti Ouest : immeuble de la Reconstruction avec pavillon d'angle orné de pilastres en pierre et de frontons triangulaires à œil de bœuf



Orléans, place de la Nouvelle-Orléans, chapelle des Blossières : plan cruxiforme, modénature en brique



Orléans, rue du Général-Leclerc Maréchal de France (n°23) : maison Art-déco en R-de-J et comble, ancienne venelle à l'Est



Orléans, rue de Lattre de Tassigny, front bâti Ouest : chaussée pourvue de larges trottoirs, maisons et villas en retrait de l'axe, clôtures et végétaux

Plan 6 :
Les Groues, évolution urbaine sur la commune d'Orléans 1945-1981

Au sortir de la seconde Guerre Mondiale, la partie Nord du Champ de Manœuvres est cédée afin de permettre l'implantation de la Cité de Relogement d'Urgence (ou quartier des Sinistrés) : un plan grommatique distribue des constructions de bois homogènes : le dernier exemple de ce bâti, situé à l'angle des rues des Murlins et du 131ème Régiment d'Infanterie, a été rasé récemment ôtant à la mémoire un symbole fort. Au Sud, il est fait mention d'un foyer, d'un groupe scolaire et d'une pouponnière.

Sur le reste du site, l'usage militaire commande la construction de plusieurs hangars à l'Est à l'emplacement du stade du 131ème Régiment d'Infanterie ainsi qu'une piste d'essai pour les chars. Cette dernière implique le confortement de l'entrée par la rue de la Croix-Fauchet (Sud), désormais voie de communication principale avec les casernes *Sonis* et autres. La poudrière demeure dans le prolongement de la rue éponyme.

Cette description des implantations et des usages témoigne d'une première ouverture du site et de constructions diverses répondants aux exigences sociales et militaires de la période. Le bâti s'implante côté des rues des Murlins et Croix-Baudu à l'endroit des accès (historique) du terrain, laissant ainsi un peu plus de la moitié de l'espace vierge de tout encombrement.

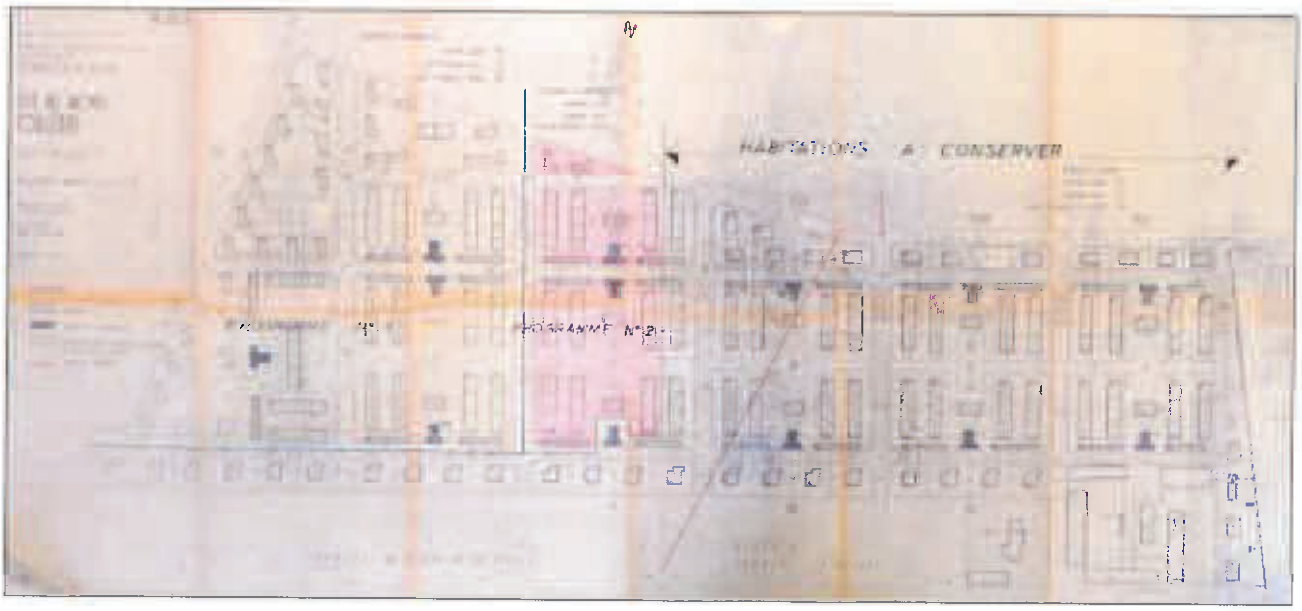

Plan de la Cité de Relogement d'Urgence, communes d'Orléans et de Saint-Jean de la Ruelle, 1950 (A.M.O) : organisation rationnelle des voies et du bâti, placettes implantées comme un élément de liaison entre les îlots

L'évolution contemporaine

Entre la rue des Murlins et le faubourg, la chronologie des dénominations de rues indique une urbanisation progressive en direction du Nord.

A la Cité de Relogement d'Urgence, constructions sociales préfigurées par une cité H.L.M. rue Croix-Baudu (autour de 1930), répond l'implantation des Blossières (Sud) avec à l'entrée du faubourg des immeubles modulaires remarquables placés de façon ostentatoire à la perpendiculaire et en retrait de l'axe. La qualité architecturale de ce premier ensemble a malheureusement été endeuillée par une isolation par l'extérieur récente et incongrue. A l'Ouest, un secteur plus intimiste constitué de pavillons et de petits immeubles ordonancés autour d'une place et d'une chapelle cotoient quelques maisons antérieures (1900-1940). Ce quartier, programme et modèle urbain de l'après-guerre (autour de 1950) s'affiche comme une réussite d'intégration et d'articulatiion entre les typologies, l'existant et les axes anciens.



Orléans, le grand-ensemble des Blossières, autour de 1970 : vue de la rue de Lattre-de -Tassigny, château d'eau et immeuble en R+5 (toit terrasse)



Orléans, le grand-ensemble des Blossières, autour de 1970 : vue de la rue Charles-le-Chauves, parking central arboré, immeubles en R+7 et R+9 à l'Ouest (toit terrasse), groupe scolaire à l'Est





Orléans, le grand-ensemble des Blossières, autour de 1970 : vue de la rue Raymond-Vannier, au dernier plan le front bâti de la rue de la Bienvenue (pavillons et jardins)

Orléans, le grand-ensemble des Blossières, rue Charles-le-Chauves, autour de 1970 : bloc-tour de hauteur modeste (R+7)



Orléans, rue des Murlins, «paysage chronologique» : piliers du portail et dépendances de la fin du 19e siècle façade du bâtiment principale autour de 1950 et au dernier plan émergeance d'une des barres des Blossières autour de 1970

A Nord, entre des Murlins et Bannier, le grand-ensemble des Blossières (autour de 1970) avec une suite de barre et de tours de hauteurs modestes est organisée à partir de larges voies arborés et autour d'une école.

Plus au Nord encore, côté faubourg, se trouvent deux placettes de la Reconstruction avec à l'arrière un lotissement (cité Masse autour de 1955) dont l'implantation et le parti pris architectural reste singulier. A l'Ouest, le discret cimetière des Aydes avec l'église de Notre-Dame-De-La-Consolation donnant sur le faubourg, au Nord des rues récentes et anciennes conjuguent jusqu'aux proches frontières de la commune d'Orléans un bâti mixte : des longères et des constructions annexes (voir des petites exploitations...), des maisons et des pavillons des 19e et 20e siècles et des lottissements pavillonnaires.



Orléans, rue Masse : cité Masse, autour de 1955



Orléans, rue Paul-Verlaine, cimetière des Aydes, 19e siècle : à l'arrière plan, le grand-ensemble des Blossières



Orléans, rue de la Messe : ensemble de villas autour de 1920



Orléans, rue Paul-Valéry : ensemble de pavillons, autour de 1975



Orléans, rue des Aydes : construction ancienne de toutes natures



Orléans, rue Croix-Baudu, front bâti Sud :
à l'arrière plan un alignement d'arbres correspondant
à l'entrée de l'ancienne Cité de Relogement d'Urgence



Orléans, rue Croix-Baudu, à l'angle de la rue des Murlins :
Immeubles H.L.M. récents en lieu et place
d'une ancienne cité (1930)



Orléans, rue Croix-Baudu,
emplacement de l'ancienne résidence Bénoni-Gauthier :
à l'arrière plan un lotissement et la salle de Dojo



Orléans, rue Croix-Baudu, la salle de Dojo



Orléans, rue des Hauts-Champs : immeubles récents
édifié à l'emplacement de la caserne *Sonis* (2005-2013)



Orléans, rue des Hauts-Champs : mur de clôture et
construction de la caserne Louis-Rossat

La seconde moitié du siècle dernier est donc caractérisée par la disparition des secteurs ruraux et maréchais sur la commune d'Orléans mais également sur celle de Saint-Jean de la Ruelle : des ensembles pavillonnaire et des grand-ensemble (quartier des Chaises).

Quant au renouvellement urbain, la Cité d'Urgence est détruite entre 1965-1969 au profit de lotissements et de constructions sur Orléans (les immeubles H.L.M. Bénoni-Gauthier 1968-1970 aujourd'hui rasés et plus récamment la salle de Dojo) et d'usines sur Saint-Jean de la Ruelle (Guillot-Pelletier, Deutsch...). La *Poudière* ou *Salle des Artificiers* laisse place dans les années 1990 à deux lottissements, immeuble et maisons à toitures en ardoise. Au Nord, on notera une même configuration mais à partir d'une écriture pavillonaire.

Des anciennes casernes et établissements militaires, seul demeure l'ancien *Parc d'Artillerie* et le quartier Rossat (rues du Parc et Maréchal-Maunoury)

L'évolution générale du site montre une urbanisation plus dense et diversifiée à l'Est s'amenuisant en direction de l'Ouest jusqu'à la tangentielle, axe qui sertie et distribue, de l'Est vers l'Ouest et inversement (1980-90), le Nord de l'agglomération rive droite.



Saint-Jean de la Ruelle, rue des Chaises : suite de villas et de pavillons, 20e siècle



Saint-Jean de la Ruelle, rue Croix-Baudu : à l'arrière plan l'alignement d'arbres correspondant à l'entrée de l'ancienne Cité de Relogement d'Urgence



Orléans, Champ de Manœuvres, chaufferie biomasse inaugurée le 29 mai 2015 : à l'arrière plan, les toits de l'usine Brandt (Saint-Jean de la Ruelle)



Saint-Jean de la Ruelle, rue des Chaises, clôture du Champ de Manœuvres



Orléans, Champ de Manœuvres, vestige de la piste d'essai des chars

Plan 7 : Les Groues, identité et implantation des ensembles urbains

Le Champ de Manœuvres cédé par le ministère de la Défense au début des années 1980, se caractérise aux regards de son histoire et de ses dispositions actuelles à la fois comme un espace séquencé et morcelé sur les rues Croix-Baudu et des Murlins et comme une vaste forme vide et enclavée. La ligne d'horizon y est basse, les émergences environantes modestes et horizontales à l'exception de la chaufferie biomasse et du grand-ensemble des Blossières.

Notre objet se propose également comme une forme fermée à l'Est et au Sud (front bâti et ligne de chemin de fer) et ouverte au Nord et à l'Ouest sur un linéaire conséquent (rue Croix-Baudu et des Chaises).

Le site s'inscrit aujourd'hui au creux de densités urbaines disjointes et discontinues, fruit de la nécessité de construire.

Le Champ de Manoeuvres s'offre comme un secteur de transition entre deux communes mais également entre la ville historique (avant 1945) et la ville contemporaine. Eloigné du cœur de ville d'Orléans sans contact privilégié, il tend une proximité géographique et fonctionnelle certaine avec le centre de Saint-Jean de la Ruelle et la tangentielle pour point d'entrée et de sortie.

Ouvrir l'espace / Construire l'espace :

- distribuer et articuler des communications (voies principales, secondaires et piétonnes) et des programmes architecturaux différenciées (nature et écriture) à même d'assurer une diversité et des glissements avec les proximités immédiate du site.
- travailler les asymétries et le déséquilibre alterné des pleins et des vides.



Saint-Jean de la Ruelle, rue des Chaises, monument du Chasseur fin du 19e siècle



Saint-Jean de la Ruelle, rue de l'Aumône, monument «Aux martyrs du Nazisme» à l'emplacement du champ de tir

Annexe : Dénomination des rues au Nord de ligne de chemin de fer (Orléans-Tours) entre les rues des Murlins et du Faubourg-Bannier

De la Croix-Baudu	19e siècle et antérieur
Masse (Ouest)	19e siècle et antérieur
De la Poudrière	19e siècle
Maurice-Dubois	avant 1934
De la Messe	avant 1934
A Gault	1951
131éme Régiment-d'Infanterie	1951
L'Ormerie	1954
Des Trois-Croissants	1954
Des Blossières	1953 (venelle redressée)
Louis-Braille	1953
Des Fusillés 1940-1944	1953
De-Lattre-de-Tassigny	1953
Maréchal-Leclerc	1953
16 août 1944	1953
De la Suifferie	1953
Béquerel	1967
Bienvenue	1967
Jean-Boin	1967
Jacques-Groslot	1967
Charles-Le-Chauve	1967
Robert-Le-Pieux	1967
Jules-Noël	1967
Jean-Baptiste-Massillon	1967
Charles-Perrault	1967
Ponson-du-Térail	1967
Bénoni-Gauthier	1968/73
Du Cap. Gustave-de-Boissieu	1970
De la Chilesse	1971
De l'Union	1971
Arthur-Rimbaud	1971
Paul-Valéry	1971
Raymond-Varnier	1971
Paul-Verlaine	1971
Louis-Boussenard	1973
Pierre-Loti	1974 (rue entre 1952 et 1955)
De la Tonnelerie	1977
Simone-Signoret	1992
Henriette-Anne-d'Angleterre ?	
Du Souhait ?	

Les Groues : étude patrimoniale

Cartes - Atlas

Ville d'Orléans
Direction de l'Urbanisme
Laurent Mazuy - septembre 2015

Mairie d'Orléans

Les Groues : étude patrimoniale

Liste des plans :

Plan 1 : Les Groues, plan de situation du projet

Plan 2 : Les Groues, autour de 1823
Plan 2 (annexe 1) : Les Groues, limites parcellaires Nord-Sud en 1823
Plan 2 (annexe 2) : Les Groues, limites parcellaires Est-Ouest en 1823
Plan 2 (annexe 3) : Les Groues, les limites parcellaires en 1823

Plan 3 : Les Groues, autour de 1860

Plan 4 : Les Groues, avant 1914

Plan 5 : Les Groues, trame viaire en 1934

Plan 6 : Les Groues, évolution urbaine sur la commune d'Orléans 1945-1981

Plan 7 : Les Groues, identité et implantation des ensembles urbains

La présente étude patrimoniale a été réalisée par la Mairie d'Orléans (Direction de l'Urbanisme) de juin à septembre 2015 dans le cadre du projet d'aménagement de l'ancien Champ de Manoeuvres des Groues.

Son objet est de définir les différents composants et mouvements urbains qui caractérisent le site dans son inscription et son lien au territoire.

Chef de projet : Audrey Luder-Pescheux - Direction de l'Urbanisme
Expert scientifique du patrimoine bâti, urbain et paysager : Laurent Mazuy - Direction de l'Urbanisme

Plan 1 : Les Groues, plan de situation du projet

Conception et D.A.O : Laurent Mazuy



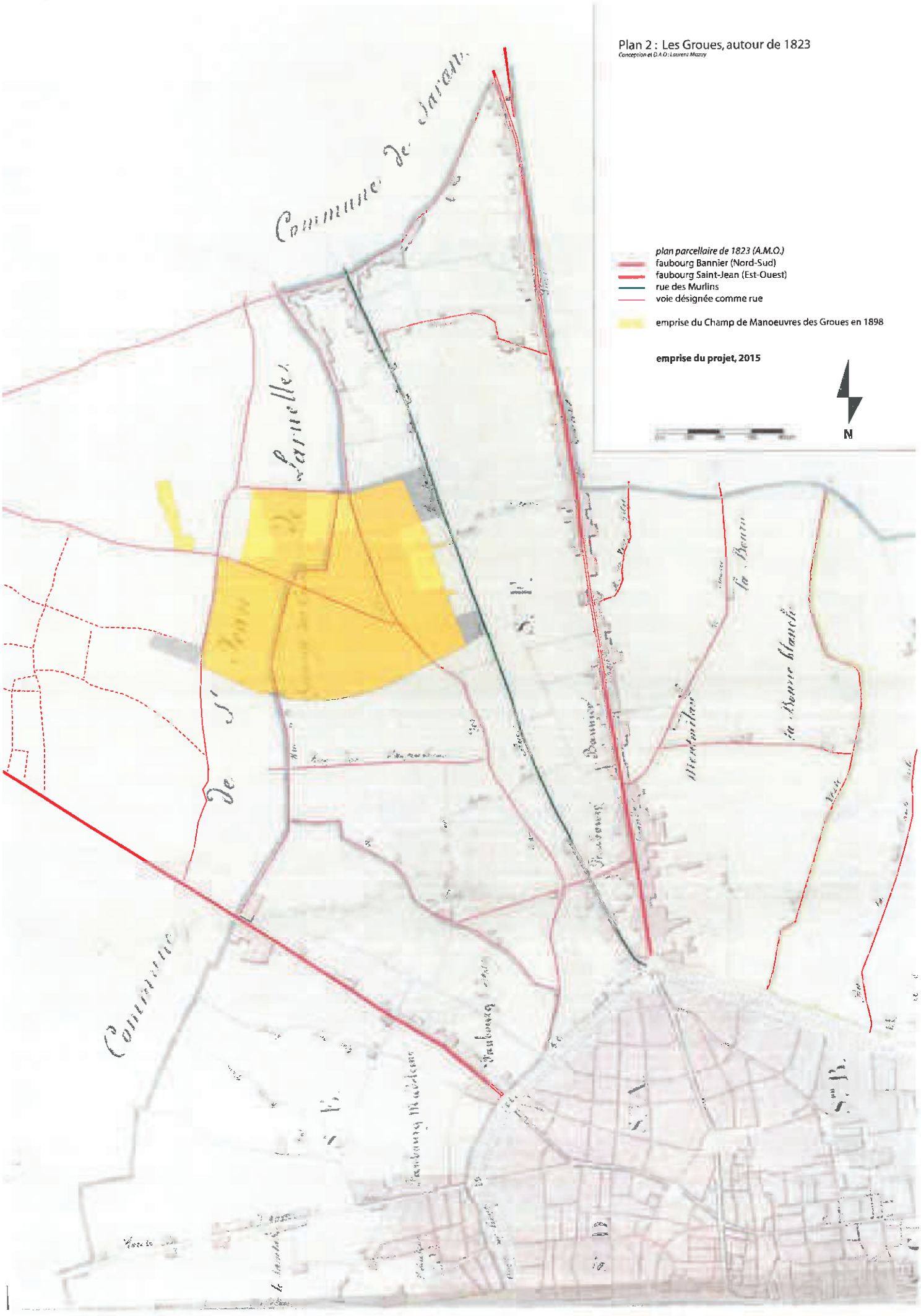
Plan 2 : Les Groues, autour de 1823
Conception et D.A.O : Laurent Mazuy
plan parcellaire de 1823 (A.M.O.)
faubourg Bannier (Nord-Sud)
faubourg Saint-Jean (Est-Ouest)
rue des Murlins
voie désignée comme rue
emprise du Champ de Manoeuvres des Groues en 1898
emprise du projet, 2015
N

Plan 2, annexe 1 :
Les Groues, limite parcellaire Nord-Sud en 1823

Conception et D.A.O : Laurent Mazuy



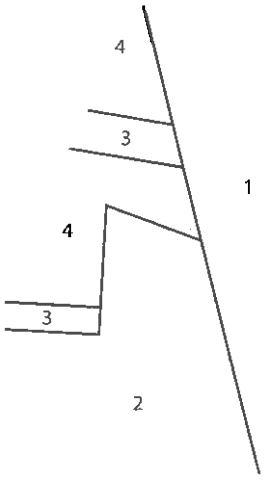

Plan 2, annexe 2 :
Les Groues, limite parcellaire Est-Ouest en 1823

Conception et D.A.O : Laurent Mazuy



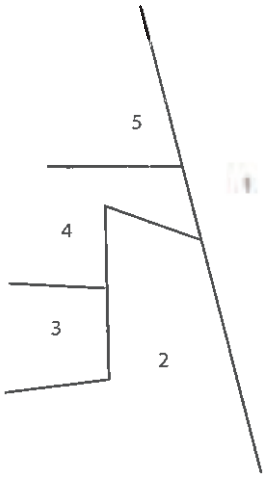

Plan 2, annexe 3 :
Les Groues, limite parcellaire en 1823

Conception et D.A.O. : Laurent Mazuy

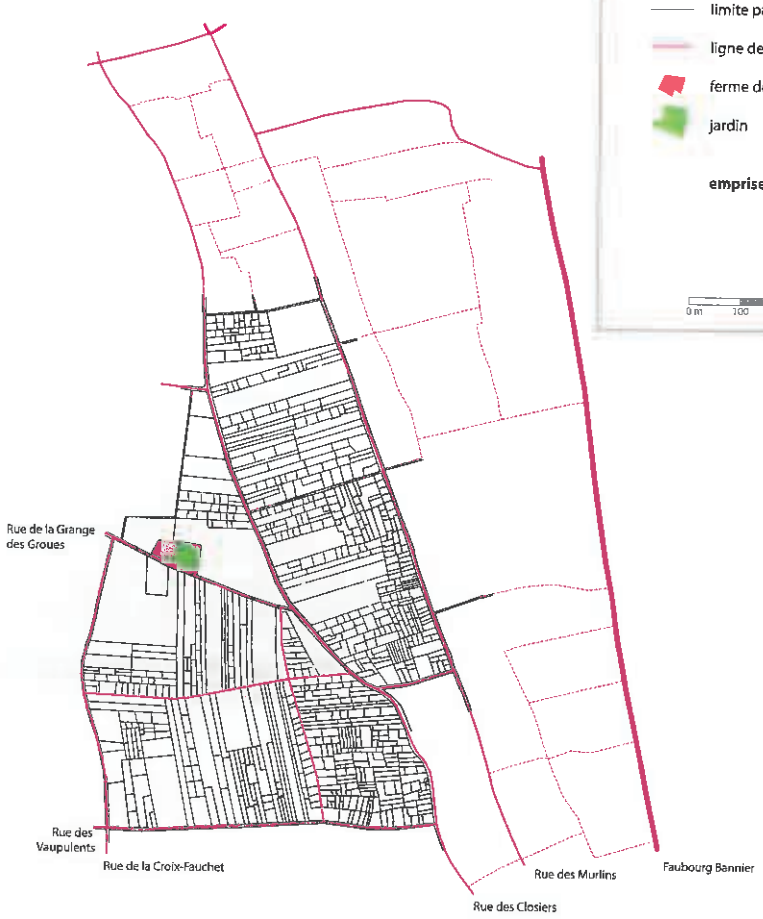

rue
venelle ou sentier
limite parcellaire
ligne de partage
ferme des Groues
jardin

emprise du projet, 2015

0 m 100 200 300 400 m

N

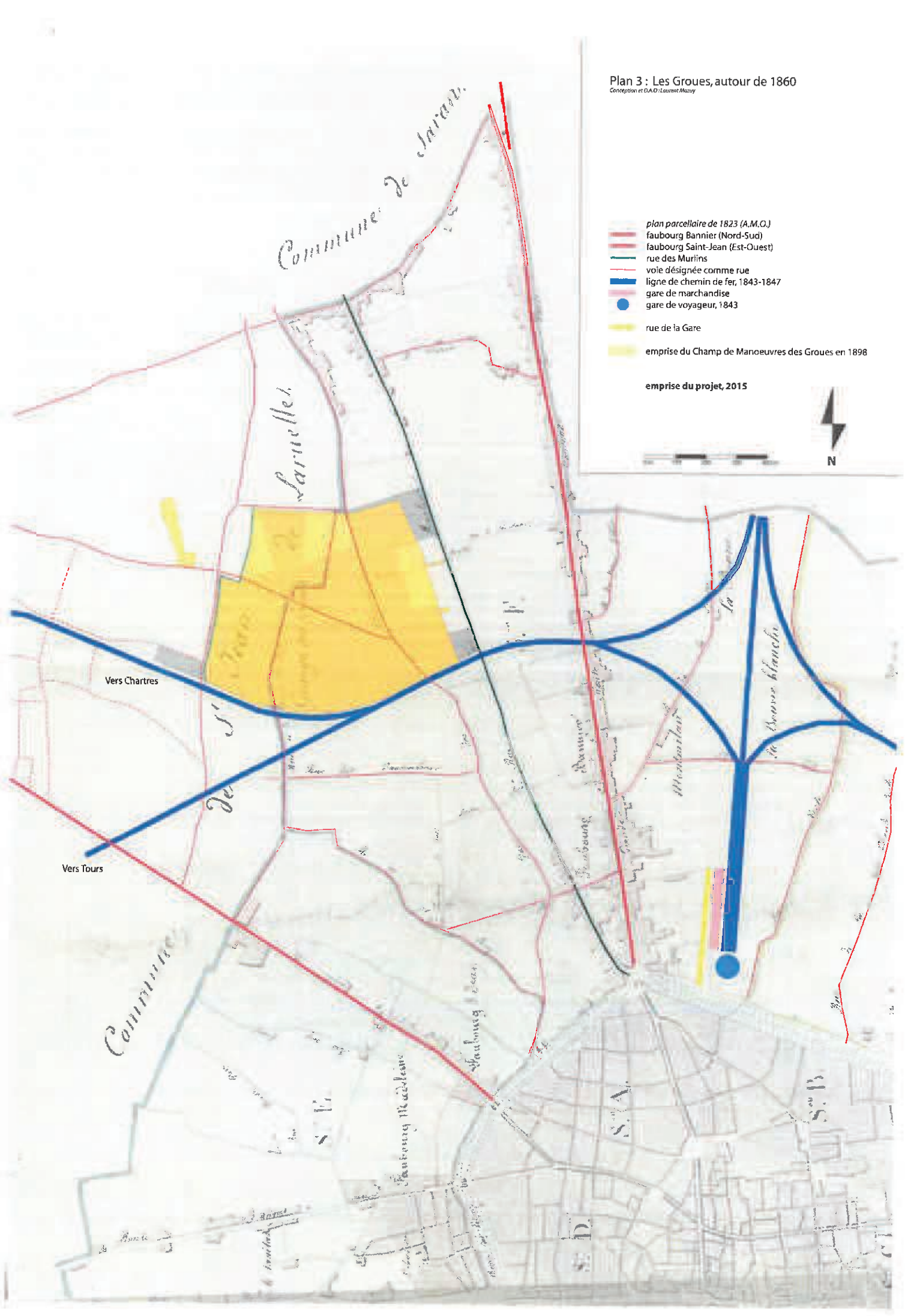
Plan 3 : Les Groues, autour de 1860
Conception et D.A.O : Laurent Mazuy
plan parcellaire de 1823 (A.M.O.)
faubourg Bannier (Nord-Sud)
faubourg Saint-Jean (Est-Ouest)
rue des Murlins
voie désignée comme rue
ligne de chemin de fer, 1843-1847
gare de marchandise
gare de voyageur, 1843
rue de la Gare
emprise du Champ de Manoeuvres des Groues en 1898
emprise du projet, 2015
N
Vers Chartres
Vers Tours

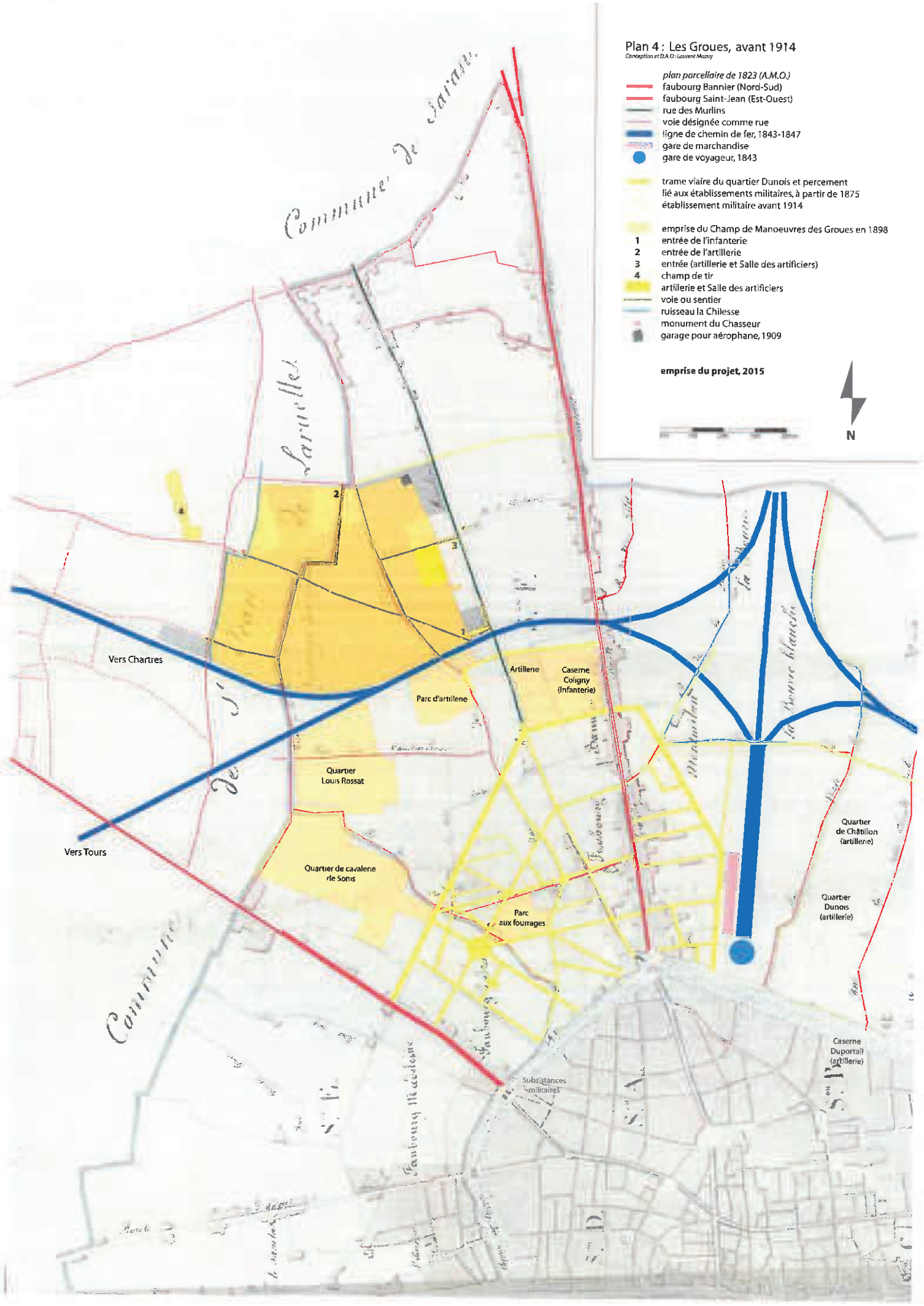
Plan 4 : Les Groues, avant 1914
Conception et D.A.O : Laurent Mazuy
plan parcellaire de 1823 (A.M.O.)
faubourg Bannier (Nord-Sud)
faubourg Saint-Jean (Est-Ouest)
rue des Murlins
voie désignée comme rue
ligne de chemin de fer, 1843-1847
gare de marchandise
gare de voyageur, 1843
trame viaire du quartier Dunois et percement lié aux établissements militaires, à partir de 1875
établissement militaire avant 1914
emprise du Champ de Manoeuvres des Groues en 1898
1 entrée de l'infanterie
2 entrée de l'artillerie
3 entrée (artillerie et Salle des artificiers)
4 champ de tir
artillerie et Salle des artificiers
voie ou sentier
ruisseau la Chilesse
monument du Chasseur
garage pour aérophane, 1909
emprise du projet, 2015
N
Vers Chartres
Vers Tours
Artillene
Caserne Coligny (Infanterie)
Parc d'artillene
Quartier Louis Rossat
Quartier de cavalene de Sonis
Parc aux fourrages
Quartier de Châtillon (artillene)
Quartier Dunois (artillerie)
Caserne Duportail (artillerie)
Subsistances militaires

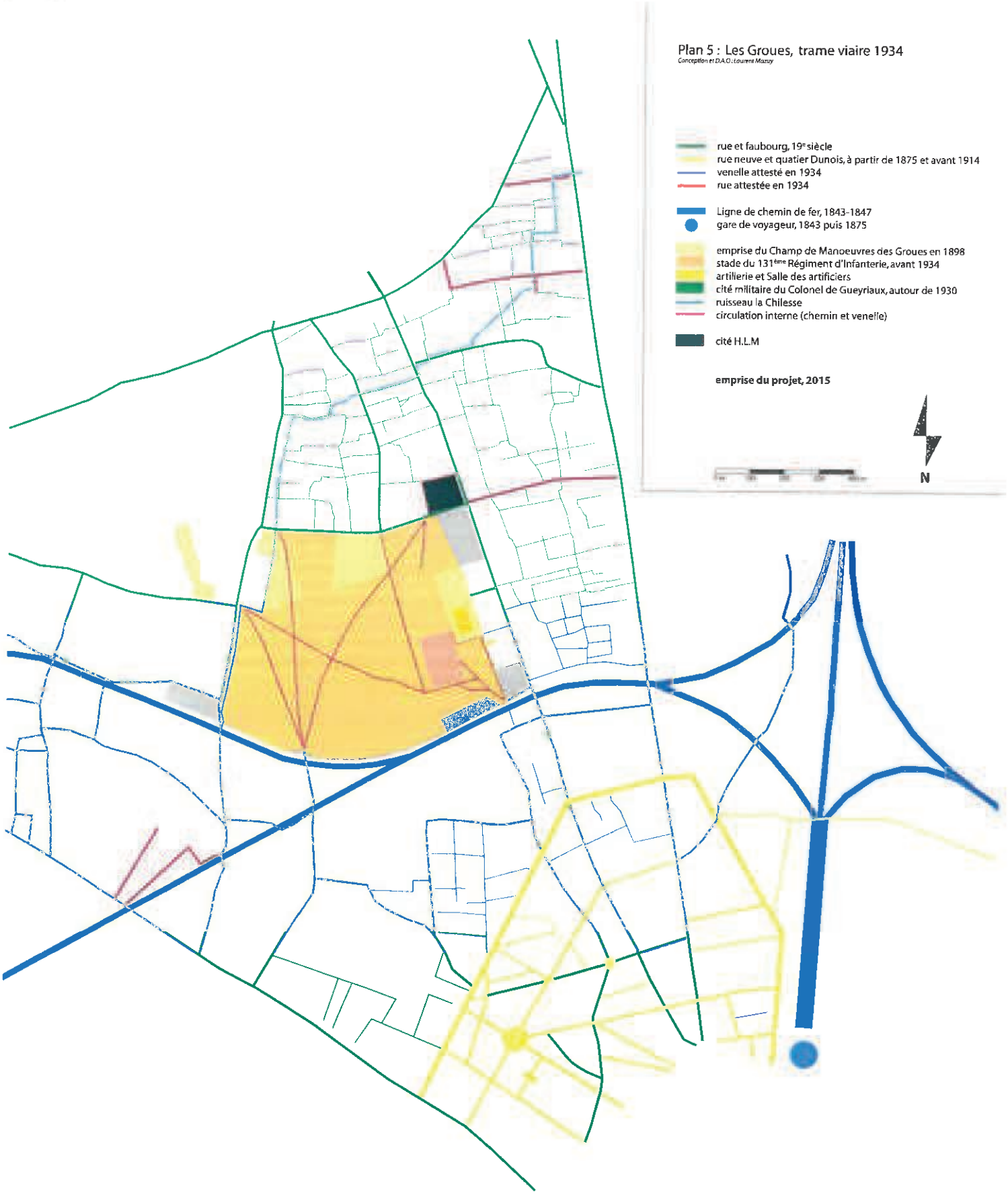
Plan 5 : Les Groues, trame viaire 1934
Conception et D.A.O : Laurent Mazuy
rue et faubourg, 19e siècle
rue neuve et quatier Dunois, à partir de 1875 et avant 1914
venelle attesté en 1934
rue attestée en 1934
Ligne de chemin de fer, 1843-1847
gare de voyageur, 1843 puis 1875
emprise du Champ de Manoeuvres des Groues en 1898
stade du 131ème Régiment d'Infanterie, avant 1934
artillerie et Salle des artificiers
cité militaire du Colonel de Gueyriaux, autour de 1930
ruisseau la Chilesse
circulation interne (chemin et venelle)
cité H.L.M
emprise du projet, 2015
N

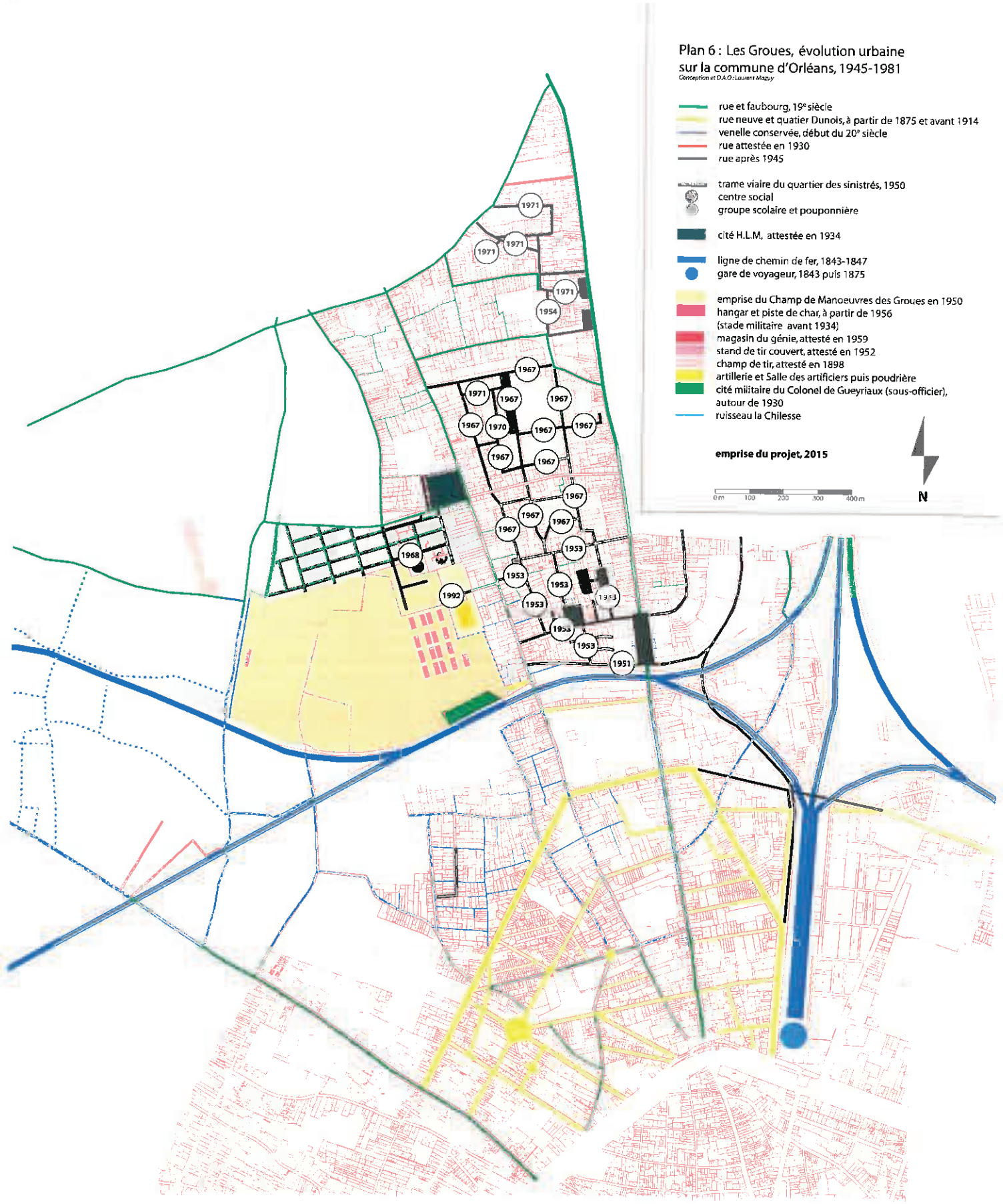
Plan 6 : Les Groues, évolution urbaine sur la commune d'Orléans, 1945-1981
Conception et D.A.O : Laurent Mazuy
rue et faubourg, 19e siècle
rue neuve et quatier Dunois, à partir de 1875 et avant 1914
venelle conservée, début du 20e siècle
rue attestée en 1930
rue après 1945
trame viaire du quartier des sinistrés, 1950
centre social
groupe scolaire et pouponnière
cité H.L.M. attestée en 1934
ligne de chemin de fer, 1843-1847
gare de voyageur, 1843 puis 1875
emprise du Champ de Manoeuvres des Groues en 1950
hangar et piste de char, à partir de 1956
(stade militaire avant 1934)
magasin du génie, attesté en 1959
stand de tir couvert, attesté en 1952
champ de tir, attesté en 1898
artillerie et Salle des artificiers puis poudrière
cité militaire du Colonel de Gueyriaux (sous-officier), autour de 1930
ruisseau la Chilesse
emprise du projet, 2015
0 m 100 200 300 400 m
N
1971
1971
1971
1971
1954
1967
1971
1967
1967
1967
1970
1967
1967
1967
1967
1967
1967
1967
1967
1968
1953
1992
1953
1953
1953
1953
1953
1951

Plan 7 : Les Groues, identité et implantation des ensembles urbains

Conception et D.A.O : Laurent Mazuy

